



République Française
Département de la Moselle

DECISION 2024-25

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Voies de liaison - Curage des fossés - Secteur Gandren/ Haute-Rentgen », est conclu le 5 mars 2024 avec l'entreprise TRENKLE SARL située à 57370 ST JEAN KOURTZERODE, pour un montant de 23 630,40 € H.T. soit 28 356,48 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 5 mars 2024

Le Président
Michel PAQUET



Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 06 AOUT 2024